

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : GLUCOSE 5 % CEVA, Solution pour perfusion

Titulaire : CEVA SANTE ANIMALE

Composition : Glucose 50 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8640144 3/2003

Date de décision : 26/09/2017